



MACHINES POUR LE DEPLACEMENT ET LA POSE DE CARRELAGES

MANUEL D'UTILISATION ET ENTRETIEN

F



RAIMONDI

DAL 1974 INNOVAZIONI PER I
PROFESSIONISTI DELLA POSA

www.raimondiutensili.it

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 INTRODUCTION

1.1	ESSAI, GARANTIE ET RESPONSABILITE	4/32-1
1.2	CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES	4/32-1
1.3	DEMANDE D'INTERVENTION ET ASSISTANCE TECHNIQUE	5/32-1
1.4	COMMANDE PIECES DE RECHANGE	5/32-1

CHAPITRE 2 NORMES DE SECURITE

2.1	NOTES GENERALES DE SECURITE	6/32-2
2.2	DEFINITION DES TERMES DE SECURITE	7/32-2
2.3	DEMOLITION ET ECOULEMENT	7/32-2

CHAPITRE 3 MANUTENTION, INSTALLATIONS, REGLAGES

3.1	TRANSPORT EMBALLAGE	8/32-3
-----	---------------------	--------

DISPOSITIFS POUR LE DEPLACEMENT



"EASY-MOVE"

CHAPITRE 2 NORMES DE SECURITE

2.4	"EASY-MOVE" - SYSTEME POUR LE DEPLACEMENT DE CARRELAGES	10/32-2
2.4.1	Utilisation correcte	10/32-2
2.4.2	Description des groupes	10/32-2
2.4.3	Equipements	10/32-2

CHAPITRE 3 MANUTENTION, INSTALLATIONS, REGLAGES

3.2	MONTAGE	11/32-3
-----	---------	---------

CHAPITRE 4 UTILISATION

4.1	UTILISATION	12/32-4
-----	-------------	---------

CHAPITRE 5 INTERVENTION D'ENTRETIEN

5.1	ENTRETIEN	13/32-5
5.1.1	Ventouses	13/32-5

CHAPITRE 6 PIECES DETACHEES

6.1	PIECES DE RECHANGE	14/32-6
-----	--------------------	---------

CHAPITRE 7 ACCESSOIRES

7.1	EQUIPEMENTS "EASY-MOVE"	15/32-7
7.1.1	Kit traverse pour "EASY-MOVE"	15/32-7
7.1.1.a	Description des groupes	16/32-7
7.1.1.b	Montage des traverses	16/32-7
7.1.1.c	Configurations du "EASY-MOVE" avec kit traverses	17/32-7





"FREE-MOVE"

CHAPITRE 2 NORMES DE SECURITE

2.4	"FREE-MOVE" - SYSTÈME POUR LE DÉPLACEMENT DE CARRELAGES	20/32-2
2.4.1	Utilisation correcte	20/32-2
2.4.2	Description des groupes	20/32-2

CHAPITRE 3 MANUTENTION, INSTALLATIONS, REGLAGES

3.2	MONTAGE	21/32-3
-----	---------	---------

CHAPITRE 4 UTILISATION

4.1	UTILISATION	23/32-4
-----	-------------	---------

CHAPITRE 5 INTERVENTION D'ENTRETIEN

5.1	ENTRETIEN	25/32-5
5.1.1	Ventouses	25/32-5

CHAPITRE 6 PIECES DETACHEES

6.1	PIECES DE RECHANGE	26/32-6
-----	--------------------	---------

BANCS DE TRAVAIL



"BM180"

CHAPITRE 2 NORMES DE SECURITE

2.4	"BM180" - BANC DE TRAVAIL	28/32-2
2.4.1	Utilisation correcte	28/32-2
2.4.2	Description des groupes	28/32-2

CHAPITRE 3 MANUTENTION, INSTALLATIONS, REGLAGES

3.2	MONTAGE	29/32-3
-----	---------	---------

CHAPITRE 4 UTILISATION

4.1	UTILISATION	30/32-4
-----	-------------	---------

CHAPITRE 6 PIECES DETACHEES

6.1	PIECES DE RECHANGE	31/32-6
-----	--------------------	---------

1.1 Essai, garantie et responsabilité

Essai

La machine est envoyée au client prête à l'installation, après avoir réussi les tests et les essais prévus par le constructeur conformément avec les lois en vigueur.

Garantie

Pendant les douze mois de garantie, RAIMONDI S.p.A. s'engage à fournir gratuitement les pièces de sa production qui s'avèrent défectueuses à cause du matériel ou de la fabrication.

Ces pièces devront être rendues à RAIMONDI S.p.A. à travers envoi en franco de port.

La garantie couvre la fourniture de pièces éventuellement défectueuses.

Tous les frais de voyage, de déplacement et de main d'oeuvre qui concernent l'éventuel remplacement des pièces par des techniciens RAIMONDI S.p.A. sont exclus de la garantie et seront complètement à la charge du Commettant.

Toutes les parties soumises à usure sont exclues de la garantie.

Pour ce qui concerne les composants de commerce on appliquera la garantie prévue par le fournisseur.

On n'accordera aucune compensation pour des frais, des dommages ou des gains manqués soutenus par le client.

L'installation de parties commerciales non conformes aux spécifications RAIMONDI S.p.A., si de commerce, ou non fournie par RAIMONDI S.p.A., si elle est produite par celle ci, entraîne la décadence de la garantie ainsi que l'utilisation impropre de l'appareil.

Responsabilité

RAIMONDI S.p.A. n'est donc pas responsable des anomalies dans le fonctionnement ou des pannes génériques, provoquées par l'utilisation non permise de l'appareil ou par des interventions et/ou modifications effectuées par des personnes externes non autorisées par RAIMONDI S.p.A même.

1.2 Conditions environnementales

Le conditions environnementales de travail de la machine doivent suivre les indications suivantes:

Température	+10°C ÷ +55°C (50°F ÷ 131°F)
Humidité	10% ÷ 90% (non condensée)



L' APPAREIL DEVRA ETRE POSITIONNE DANS UN ENVIRONNEMENT A L'ABRIS DE LA PLUIE.

Le conditions environnementales différentes de celles spécifiées peuvent causer de graves dommages à l'appareil.



LE POSITIONNEMENT DE L'APPAREIL DANS DES ENVIRONNEMENTS QUI NE CORRESPONDENT PAS A CE QUI EST INDIQUE ENTRAINE LA DECADENCE DE LA GARANTIE.

Le stockage de l'appareil qui n'est pas en fonction permet une variation de la température comprise entre +10°C (50°F) et +70°C (158°F) fermes restant les autres précautions.



L'UTILISATION DANS DES MILIEUX AVEC PRESENCE D'ATMOSPHERE EXPLOSIVE OU DANGER D'INCENDIE EST SEVEREMENT INTERDITE.

1.3 Demande d'intervention - assistance technique

Toute demande d'intervention au service d'Assistance Technique doit être envoyée via fax à l'adresse suivante:

RAIMONDI S.p.A.

Service Assistance Technique Clients

Téléfax (39) 059 282 808

E.mail: raiutens@raimondiutensili.it

En spécifiant:

1. type d'appareil, matricule, numéro de série et année de production;
2. défauts détectés;
3. revendeur où a été acheté l'appareil;
4. document fiscal qui prouve la date d'achat par l'utilisateur.

1.4 Commande pièces détachées

Chaque demande qui concerne les pièces détachées doit être envoyée par fax à l'adresse suivante:

RAIMONDI S.p.A.

Service Assistance Technique Clients

Téléfax (39) 059 282 808

E.mail: raiutens@raimondiutensili.it

Il faut spécifier:

1. Modèle de l'appareil;
2. Numéro de matricule (voir frontispice manuel);
3. Code de la pièce à commander (voir manuel pièces détachées en annexe);
4. Quantité demandée;
5. Moyen d'expédition.

2.1 Remarques générales de sécurité



LA LISTE DE REMARQUES SUIVANTE DOIT ETRE LUE ATTENTIVEMENT AFIN DE DEVENIR UNE PARTIE FONDAMENTALE DE LA PRATIQUE QUOTIDIENNE DANS L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN DE TOUS LES APPAREILLAGES, POUR PREVENIR TOUT TYPE D'ACCIDENT AUX PERSONNES ET/OU DE DOMMAGE AUX CHOSES.

1. Ne pas tenter d'utiliser l'appareil avant d'avoir parfaitement compris son fonctionnement.
2. En cas de doutes, même après avoir lu attentivement et entièrement ce manuel, s'adresser au Service assistance RAIMONDI S.p.A..
3. S'assurer que toutes les prescriptions qui concernent la sécurité soient connues par tout le personnel impliqué dans l'utilisation de la machine.
4. Avant d'utiliser l'appareil, l'opérateur devra vérifier l'éventuelle présence de défauts visibles sur les dispositifs de sécurité et sur l'appareil. Dans un tel cas, prévenir immédiatement RAIMONDI S.p.A. ou au Centre d'Assistance de toute rupture évidente.
5. Ne jamais utiliser l'appareil avant d'avoir prévenu et éloigné tout le personnel de celle-ci.
6. Vérifier quotidiennement le fonctionnement correct de tous les dispositifs de sécurité.
7. Les dispositifs de sécurité ne devront jamais être enlevés ou rendus inefficaces.
8. Durant les opérations d'entretien, réglage ou de réparation, il pourrait être nécessaire d'exclure du service quelques dispositifs de sécurité. Cette opération devra être effectuée seulement par le personnel autorisé.
9. L'opérateur doit avoir en mémoire la fonction et la position des boutons d'ARRET et de MARCHE.
10. Remplacer les parties endommagées avec les pièces de rechange originales, garanties par l'entreprise constructrice.
11. Ne jamais essayer de solutions hasardeuses!
12. Ne pas porter de vêtements, d'ornements, d'accessoires qui pourraient s'accrocher aux organes en mouvement.
13. Porter toujours les lunettes de protections, des protections des oreilles, un masque adapté au produit à traiter et tout autre dispositif de protection personnelle dans les zones qui le requièrent.
14. Faire toujours très attention à tous les signaux de précaution, avertissement et risque situés sur l'appareil.
15. Appliquer et toujours faire respecter les normes de sécurité; en cas de doute, avant d'agir, consulter de nouveau ce manuel.
16. L'appareil doit être utilisé seulement et exclusivement pour les usages auxquels il doit être destiné et selon ce qui a été établi par contrat avec **RAIMONDI S.p.A.**



NE PAS UTILISER LES APPAREILS POUR DES UTILISATIONS DIFFERENTES DE CELLES INDIQUEES DANS LE MANUEL, NE JAMAIS TRAVAILLER DES PRODUITS DIFFERENTS DE CEUX INDIGES DANS LE MANUEL.

L'utilisation impropre de l'appareil peut être source de danger pour le personnel chargé de la conduction et endommager l'appareil même.

Pour tout éventuel problème qui puisse survenir durant la vie opérationnelle de l'appareil et donc non présenté dans la présente documentation technique, il faudra contacter le Service d'Assistance Clients afin de résoudre le problème dans le laps de temps le plus court possible.

2.2 Définition des termes de sécurité

Dans ce manuel, en relation à la sécurité, on utilisera les termes suivants:

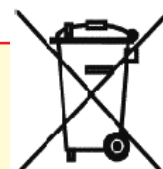
Zone dangereuse	toute zone à l'intérieur et/ou à proximité de la machine dans laquelle la présence d'une personne exposée constitue un risque pour la sécurité et la santé de ce personnel.
Personne exposée	toute personne qui vient à se trouver, aussi bien complètement que partiellement dans une zone dangereuse.
Opérateur	personne chargée d'installer, de faire fonctionner, régler, effectuer l'entretien, nettoyer, réparer, transporter les parties de l'appareil et toutes les autres activités nécessaires à la gestion.
Composants de sécurité	composant conçu à cet effet par le constructeur et introduit dans le commerce séparément de l'appareil pour pouvoir assumer les fonctions de sécurité. On retiendra donc, composant de sécurité, le mécanisme dont le mauvais fonctionnement met en danger la sécurité des personnes l'utilisant

2.3 Démolition et écoulement

Le fabricant prévoit une vie utile estimée en 15.000 heures de fonctionnement dans les normales conditions d'emploi. A la fin du cycle de vie réel, l'entreprise utilisatrice doit procéder à la destruction du matériel dans le respect des normes en vigueur en prévoyant avant tout l'évacuation des fluides lubrifiants et le nettoyage général des différents éléments et successivement à la séparation des morceaux qui constituent l'appareil. Après avoir démonté l'appareil selon la procédure précédente de démontage il faut séparer les différents matériaux en accord avec ce que prévoit la norme du Pays dans lequel l'appareil doit être éliminé. L'appareil ne contient pas de composants ou de substances dangereuses qui nécessitent des procédures particulières d'enlèvement.



PENDANT L'ÉCOULEMENT IL FAUDRA S'EN TENIR AUX NORMES EN VIGUEUR DANS LE PAYS. CONSERVER LES MATÉRIAUX POLLUANTS COMME LES HUILES ET LES SOLVANTS UNIQUEMENT DANS DES FûTS MÉTALLIQUES.



3.1 Transport emballage

Avant d'utiliser l'outil vérifier qu'il n'y ait pas de parties brisées, usagées ou endommagées, dans ce cas prévoir à les remplacer au plus vite. Pour le remplacement des parties suivre attentivement les instructions contenues dans le présent manuel.

F

EASY-MOVE

30
YEARS
1974 - 2004



Manuel d'Instructions Emploi et Entretien

2.4 "EASY-MOVE" - Système pour le déplacement de carrelages

2.4.1 Utilisation correcte

Emploi

La "EASY-MOVE" est utilisée pour le transport et la pose de carrelages de grandes dimensions telles que: céramique, porecelaine, pierres naturelles, etc.



L'APPAREIL NE PEUT PAS ETRE UTILISE POUR D'AUTRES TYPES DE PRODUITS SANS L'AUTORISATION DE RAIMONDI S.P.A. QUI NE SERA PAS TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS DEPENDANT D'UNE UTILISATION IMPROPRE DE L'APPAREIL.



**LA EASY-MOVE EN CONFIGURATION SEUL MODULE: CARRELAGE MAXIMALE 150 X 150 CM (60"X 60") POIDS 35 KG (77 LBS).
LA EASY-MOVE EN CONFIGURATION ET DOUBLE MODULE: CARRELAGE MAXIMALE 150 X 300 CM (60"X 120") POIDS 70 KG (154 LBS).**



UTILISABLE UNIQUEMENT SUR DES SURFACES LISSES NON STRUCTUREES.

2.4.2 Description des groupes



- 1 Barre**
- 2 Poulie**
- 3 Groupe ventouses**

2.4.3 Equipements

L'appareil "EASY-MOVE" dispose des équipements suivants:

1. Module base composé de n.2 barres de 150 cm (60").
2. Poulie (n.2).
3. Groupes ventouses (n.2).
4. Clés.

3.2 Montage

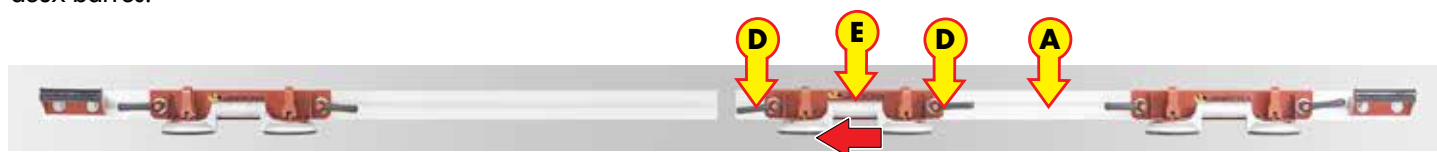


POUR CES OPERATIONS ENDOSSER LES GANTS DE PROTECTION ET LES CHAUSSURES ANTI-DERAPANTES.

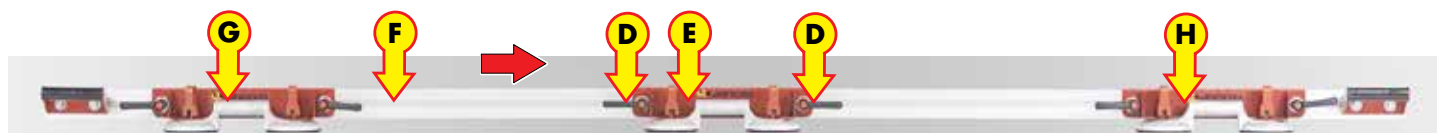
Configuration 300 cm (120")



Positionner sur un plan la barre base (A) et la barre d'extension (B) de façon à ce que les poulies (C) soient aux extrémités des deux barres.



Dévisser les manivelles (D) et positionner le groupe ventouse (E) de façon à ce qu'elle sorte de moitié de la barre base (A).



Enfiler la barre d'extension (F) sur le groupe ventouse (E) et serrer à fond les manivelles (D); vérifier la bonne et sûre tenue de l'union des deux barres. Enfin positionner les groupes ventouse (G) et (H) en fonction des dimensions du matériau à déplacer.

4.1 Utilisation



POUR CES OPERATIONS ENDOSSER LES GANTS DE PROTECTION ET LES CHAUSSURES DE SECURITE.



S'ASSURER AVANT TOUT DEPLACEMENT QUE LES VENTOUSES SOIENT EFFICACES ET NETTOYER LE CAOUTCHOUC AVANT DE LES ACTIONNER.



S'ASSURER AVANT TOUT DEPLACEMENT QUE LES CarrelageS NE PRESENTENT PAS DE FISSURES, QUE LA SURFACE SOIT LISSE (NON STRUCTUREE), PROPRE ET SANS POUSSIERE OU AUTRE QUI PUISSE INFLUENCER L'ACTION DES VENTOUSES.



POUR TOUTE OPERATION DE DEPLACEMENT, EMPLOYER UN NOMBRE D'OPERATEUR PROPORTIONNEL AU POIDS EN RESPECTANT LES NORMES.

Utilisation des deux modules

Pour le déplacement de la carrelage il est conseillé d'utiliser deux modules positionnés sur la carrelage parallèles et équidistants avec des poignées positionnées vers le centre de la carrelage.



5.1 Entretien

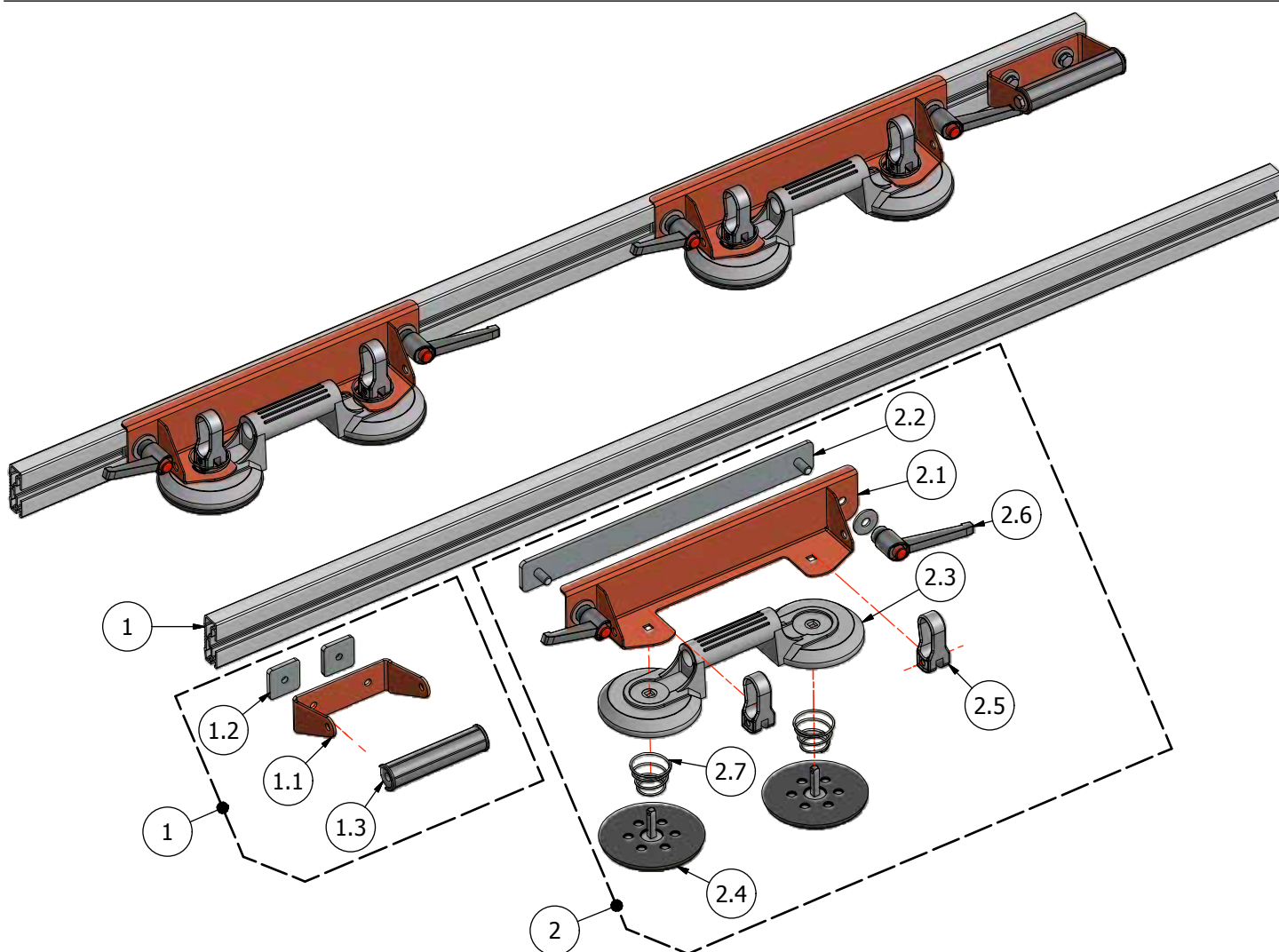
5.1.1 Ventouses

Pour une adhérence correcte le caoutchouc des ventouses doit être nettoyé.

Dans le cas où celles-ci seraient usées ou endommagées, les remplacer; vérifier en outre l'efficacité des manivelles et des pommeaux de blocage.

6.1 Pièces de rechange

ELEM.	COD. ARTICLE	DESCRIPTION
3	169DTN02A	POIGNEE A PONT COMPLETE
1.3	306IG02D	POIGNEE D.27X118 M8
1.1	169DTN04D	PORTE POIGNEE A PONT
1.2	169DTN05D	CARRELAGE POUR POIGNEE A PONT
2	169DTN03A	GROUPE BIVENTOUSES
2.1	169DTN06D	PORTE BIVENTOUSES
2.6	305MR16C	MANIVELLES DE REPRISE
2.2	169DTN07D	SUPPORT BIVENTOUSES
2.7	314PR10D	RESSORT CONIQUE A PRESSION
2.3	185AB01D	POIGNEE EN ALUMINIUM
2.5	305ML01D	MANIVELLE LEVIER D.F4 LL60
2.4	185GO01S	CAOUTCHOUC AVEC INSERTIONS Ø 120MM
1	169DTN08D	BARRE PROFIL ALUMINIUM 1372MM
4	323CH01C	CLE 13 17



7.1 Accessoires

INDEX



7.1.1 KIT TRAVERSE POUR "EASY-MOVE"

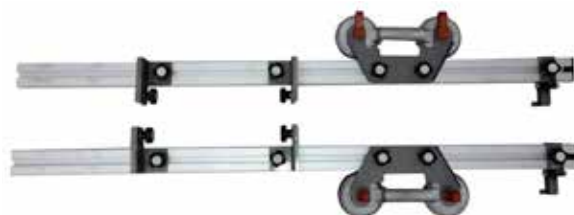
7.1.1.a Description des groupes	16/32-7
7.1.1.b Montage des traverses	16/32-7
7.1.1.c Configuration de "EASY-MOVE" avec kit traverse	17/32-7

7.1.1 Kit traverse pour "EASY-MOVE"



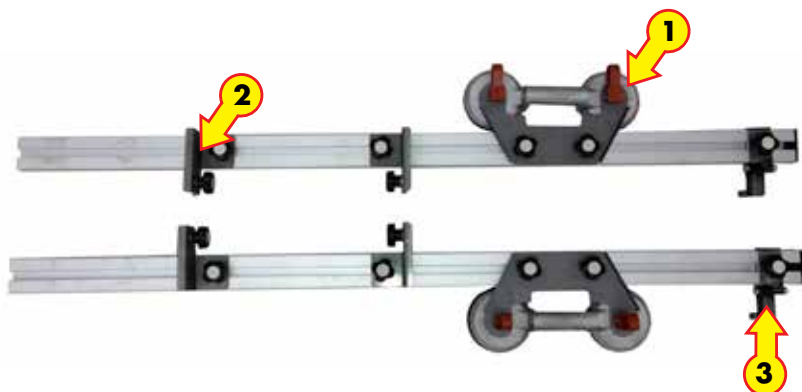
UTILISABLE UNIQUEMENT SUR DES SURFACES LISSES NON STRUCTUREES.

Le couple traverse est constitué de deux barres pourvues de ventouses, le système garantie une meilleure rigidité et adhérence au "EASY-MOVE" également en cas de carrelages sectionnés.



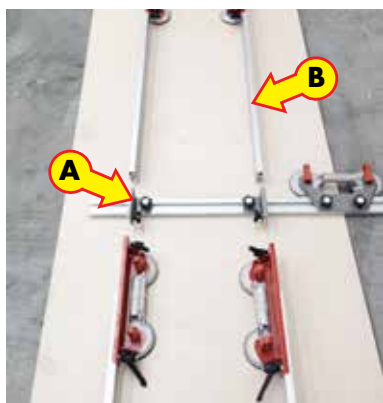
7.1.1.a Description des groupes

L'accessoire kit traverse pour "EASY-MOVE" est constitué d'une série de groupes, ceux ci interagissent afin que la fonctionnalité soit toujours efficace, les groupes déterminés sont:



- 1 Groupe ventouses**
- 2 Angulaires d'union**
- 3 Appui de sécurité**

7.1.1.b Montage des traverses

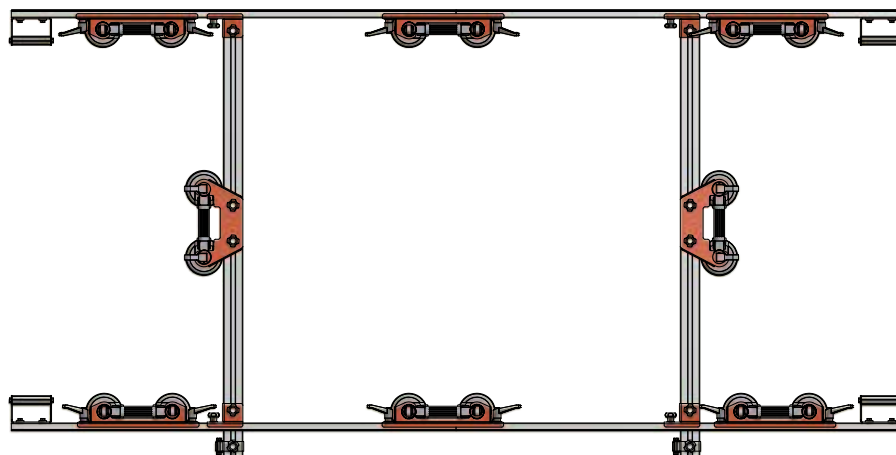


Pour obtenir les différentes configurations de montage procéder à l'insertion des angulaires d'union (A) sur les barres du "EASY-MOVE" (B) et une fois positionnées, serrer les pommeaux (C). Dévisser les pommeaux du groupe ventouses, les repositionner et les serrer. Si nécessaire desserrer les pommeaux des appuis, les positionner correctement et les serrer.

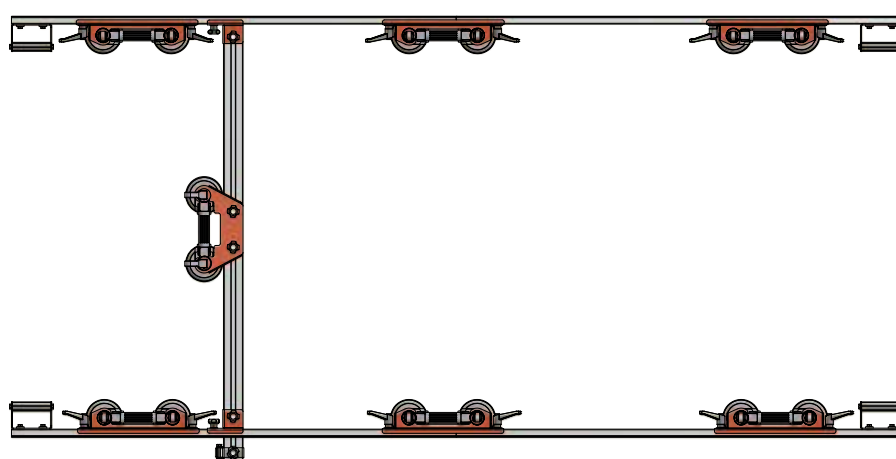
7.1.1.c Configuration du "EASY-MOVE" avec kit traverse

Selon la conformation du carrelage à transporter il est possible de configurer l' "EASY-MOVE" pour garantir la rigidité et la tenue maximale, voici ci-dessous une série d'exemples:

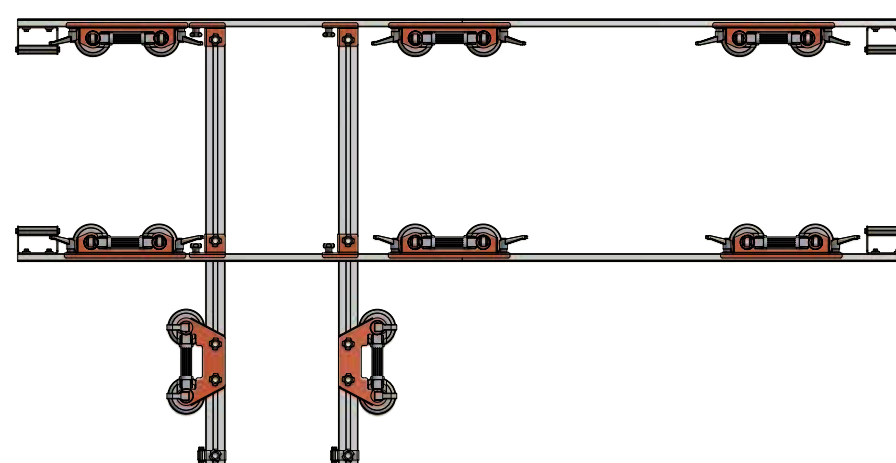
1



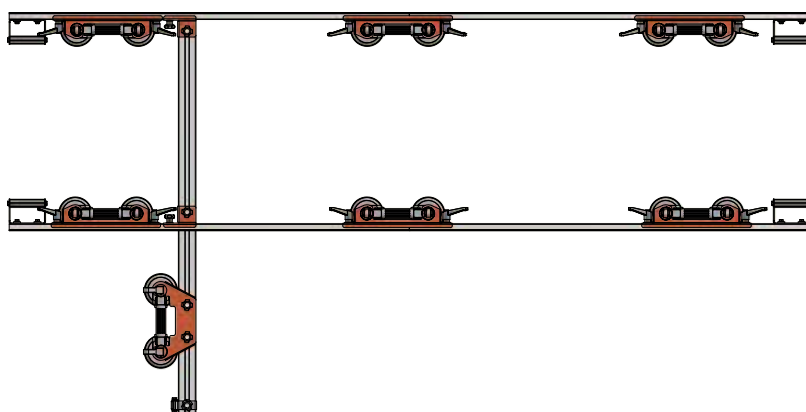
2



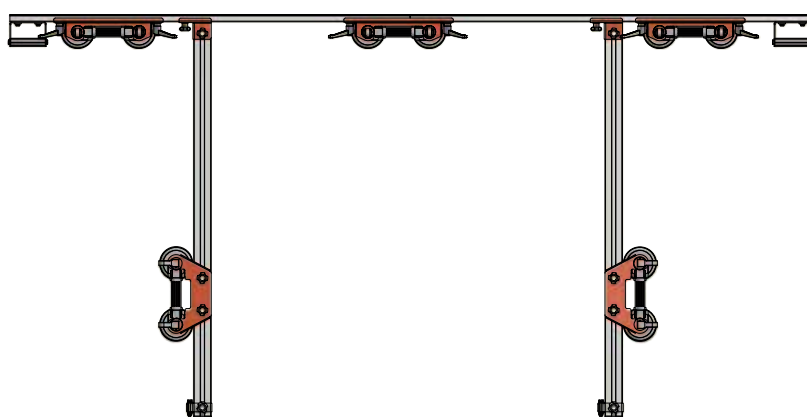
3



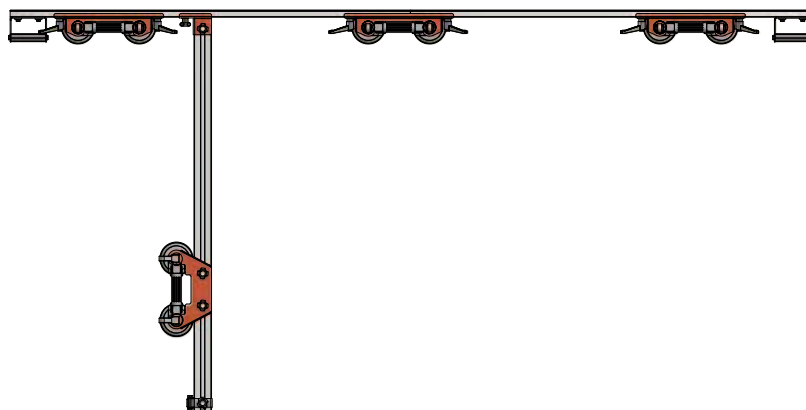
4



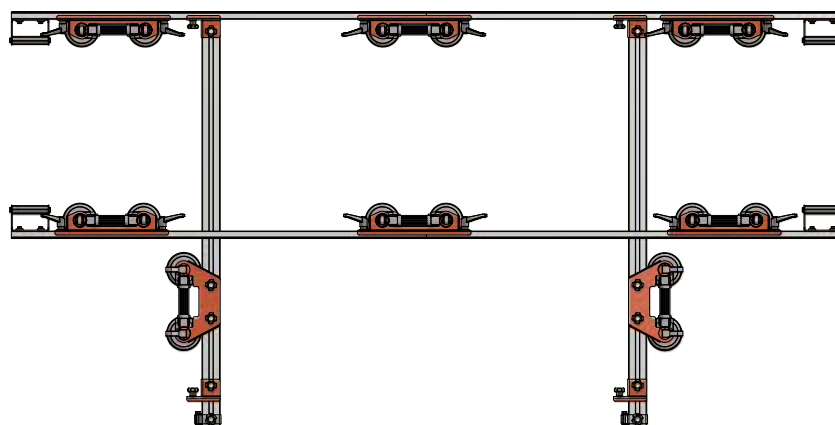
5



6



7



F

FREE-MOVE

30
YEARS
1974 - 2004



Manuel d'Instructions Emploi et Entretien

2.4 "FREE-MOVE" - Système pour le déplacement de carrelages

2.4.1 Utilisation correcte

Emploi

Le système "FREE-MOVE" est utilisé pour le transport et la pose de carrelages de grandes dimensions telles que: céramique, porcelaine, pierres naturelles, etc.

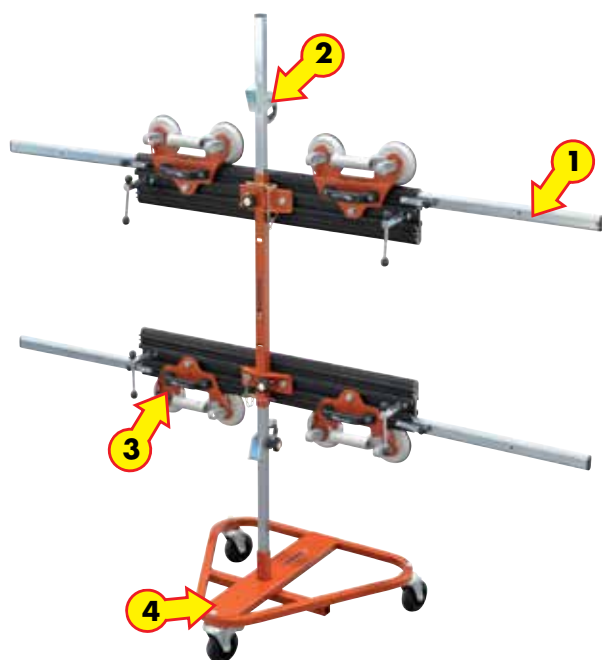


L'APPAREIL NE PEUT ETRE UTILISE POUR D'AUTRES TYPES DE PRODUITS SANS L'AUTORISATION DE RAIMONDI S.P.A. QUI NE SERA PAS TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS DERIVANT D'UN USAGE IMPROPRE DE L'APPAREIL.



**LE SYSTEME FREE-MOVE EN CONFIGURATION SIMPLE MODULE: CARRELAGE MAXIMALE 150 X 150 CM (60"X 60") POIDS 35 KG (77 LBS).
LE FREE-MOVE EN CONFIGURATION DOUBLE MODULE: CARRELAGE MAXIMALE 150 X 300 CM (60"X 120") POIDS 70.**

2.4.2 Description des groupes

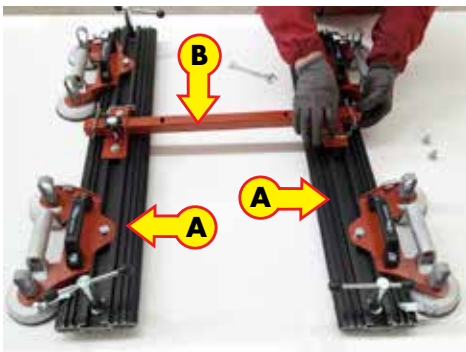


- 1 Poulies**
- 2 Joes de sécurité**
- 3 Groupe ventouses**
- 4 Chariot**

3.2 Montage



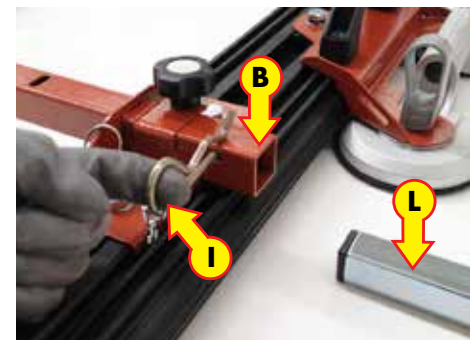
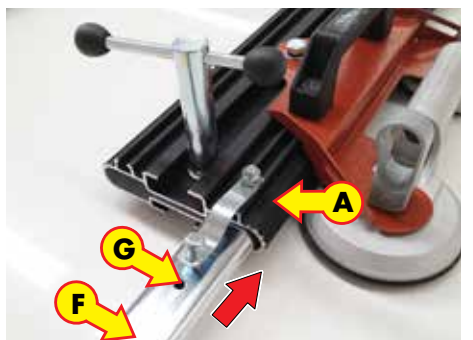
POUR CES OPERATIONS ENDOSSER LES GANTS DE PROTECTION ET LES CHAUSSURES DE SECURITE.



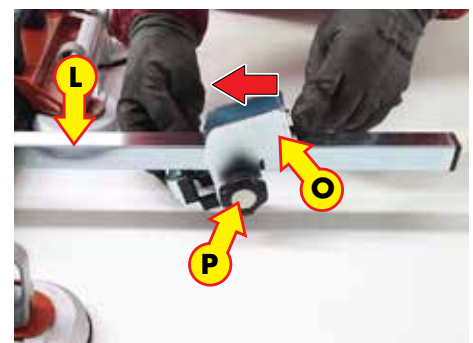
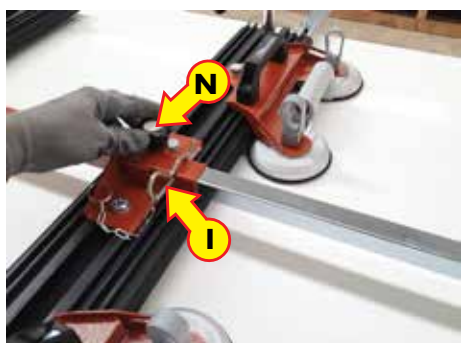
Retirer les composants de l'emballage et vérifier qu'il n'y ait pas de parties brisées ou endommagées; positionner sur un plan les deux montants (A) et la traverse (B). Installer la traverse en s'assurant qu'elle soit positionnée au centre des 2 montants et en carré.



A l'aide d'une clé de dimensions adaptée, serrer les vis (C) de fixation de la traverse; successivement dévisser les clips (D) en tournant de 90° et serrer les vis (E).

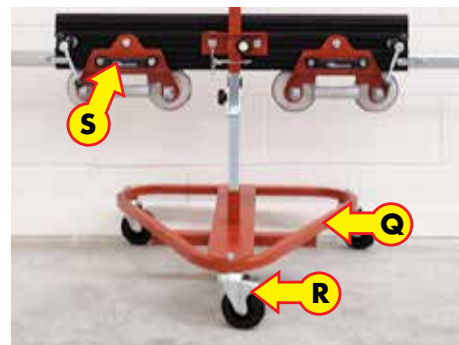


Insérer les poignées (F) dans les emplacements externes des montants (A) et enfiler les poignées jusqu'à l'insertion de clips dans le trou central (G) et serrer les manivelles (H). Déserrer les clips (I) et insérer les pieds (L) dans la traverse (B) jusqu'à la correspondance du second trou (M).

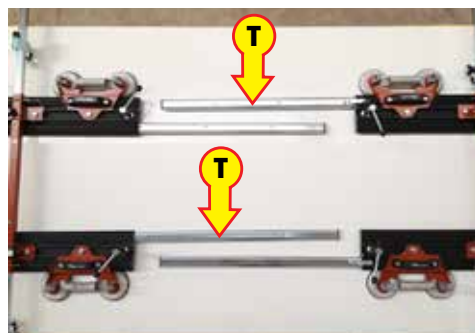


Insérer les clips (I) et serrer les pommeaux (N). Installer les crochets de sécurité (O) dans les pieds (L) et serrer les pommeaux (P).

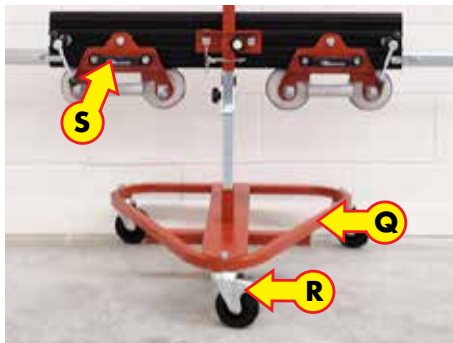
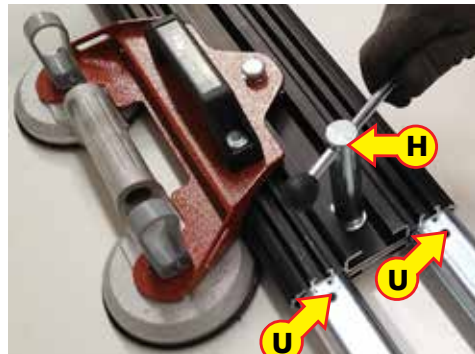
Positionner le dispositif sur le chariot (**Q**) de façon à ce que la roue avec le frein (**R**) soit du même côté que les manivelles (**S**) des ventouses.



Union modules



Appuyer les deux modules sur un plan plat et positionner les poignées (**T**) d'un module en position interne et du second module en position externe. Faire glisser les poignées (**T**) jusqu'à la position la plus externe indiquée par le trou (**U**). Situer les deux modules jusqu'à insérer les poignées dans le module opposé.



Positionner les deux modules de façon à ce que les poignées soient bien enfilées dans les deux modules en se référant aux trous (**U**) qui doivent rester à vue. Serrer à fond les manivelles (**H**). Positionner le dispositif sur le chariot (**Q**) de façon à ce que la roue avec le frein (**R**) soit du même côté que les manivelles (**S**) des ventouses.

4.1 Utilisation



POUR CES OPERATIONS ENDOSSER LES GANTS DE PROTECTION ET LES CHAUSSURES DE SECURITE.



S'ASSURER QU'AVANT TOUT MOUVEMENT QUE LES VENTOUSES SOIENT EFFICACES ET NETTOYER LE CAOUTCHOUC AVANT DE LES ACTIONNER.



S'ASSURER AVANT TOUT DEPLACEMENT QUE LE CARRELAGE NE PRESENTE PAS DE FISSURES, QUE LA SURFACE SOIT LISSE (NON STRUCTUREE), NETTOYEE ET SANS POUSSIERE OU AURE QUI PUISSE INFLUENCER L'ACTION DES VENTOUSES.



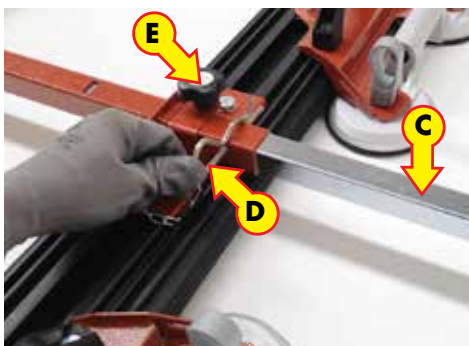
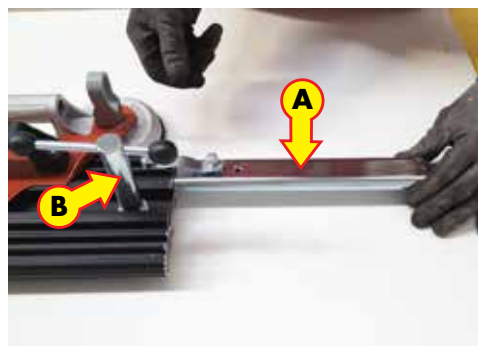
POUR TOUTE OPERATION DE DEPLACEMENT, EMPLOYER UN NOMBRE D'OUVRIERS PROPORTIONNEL DU POIDS A SOULEVER EN RESPECTANT LES PRESCRIPTIONS NORMATIVES.



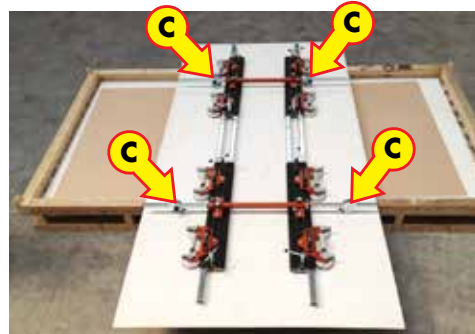
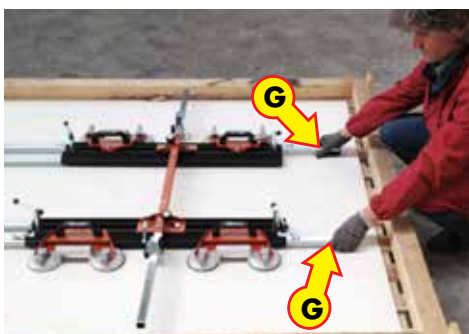
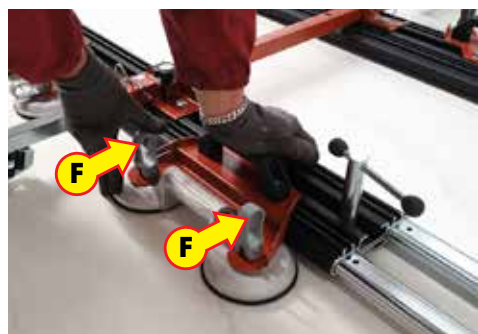
AVANT DE DEPLACER LE CARRELAGE INSERER LES GANTS DE SECURITE; AVANT DE LES DESINSE- RER S'ASSURER TOUJOURS QUE LES VENTOUSES GARANTISSENT LA TENUE DU CARRELAGE, SI NECESSAIRE PREVOIR A REFIXER LES VENTOUSES.

Retrait de la caisse en bois

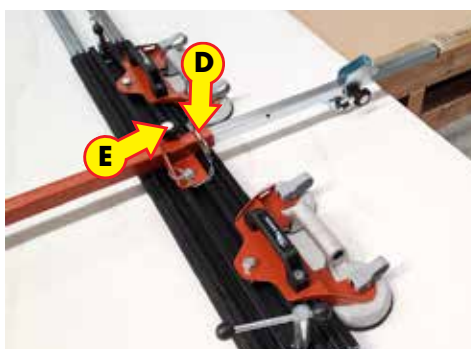
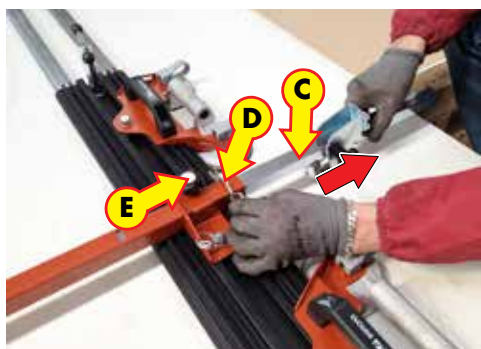
Le "FREE-MOVE" est pourvu de poignées et de pieds telescopiques pour permettre le prélèvement des carrelages à l'intérieur des caisses en bois ou de les poser en correspondance des murs.



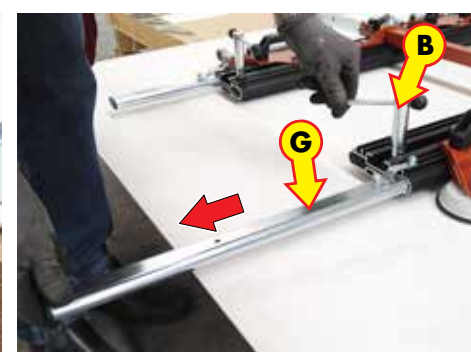
Si l'emballage le requiert, réduire au minimum la projection des poignées (A) en agissant sur les manivelles (B); réduire au minimum la projection des pieds (C) en insérant le clip (D) et en serrant les pommeaux (E). Positionner le "FREE-MOVE" au centre du carrelage.



En appuyant sur le groupe ventouse serrer le levier (F) pour le blocage des ventouses et contrôler la bonne tenue. En s'aidant des poignées (G) soulever le carrelage quand nécessaire pour le tourner à 90° et le disposer de façon à ce (C) qu'ils soient désactivés par rapport au carrelage sous-jacent et l'appuyer sur le long côté de la caisse en bois.

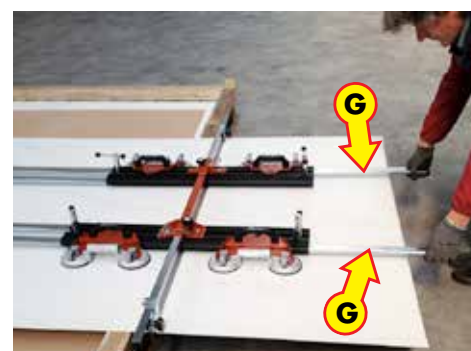


Dévisser les pommeaux (E) et retirer le clip (D) après cela extraire les pieds (C) jusqu'à la correspondance avec le premier trou; enfiler le clip (D) et serrer le pommeau (E). Dévisser les pommeaux (H) des joues de sécurité (I) et éloigner la joue jusqu'à sortir de la zone du carrelage.

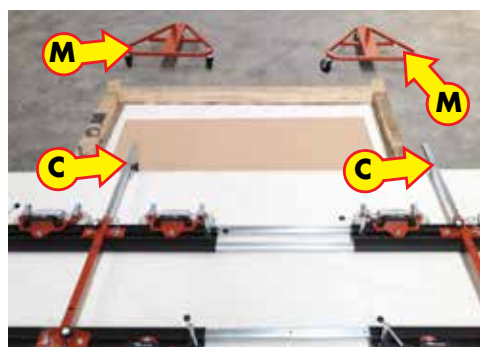


Tourner et insérer la joue de sécurité (I) sur le bord (L) du carrelage. Desserrer les manivelles (B) et faire glisser les poignées (G) jusqu'à ce qu'il y ait des projections de carrelage d'environ 20 cm (7" 7/8) de façon à ce que le clip entre dans le trou et serrer à fond les manivelles (B).

Soulever le carrelage en s'aidant des poignées (G).



Déplacement avec chariot



Positionner les deux chariots (M) à environ 2 mt (6,6') du carrelage en correspondance des pieds (C) en vérifiant que les roues avec frein (N) soient du côté opposé par rapport au carrelage. Porter le carrelage en position verticale et appuyer les pieds à la terre (C); soulever le carrelage et insérer les pieds dans les emplacements situés au centre des chariots (M); désinsérer le frein roue et porter le carrelage dans la zone de pose.

5.1 Entretien

5.1.1 Ventouses

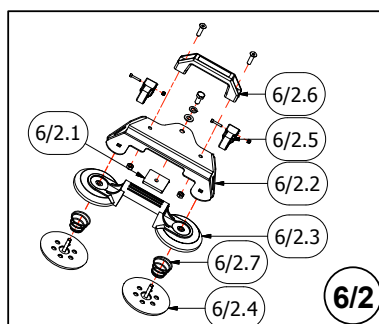
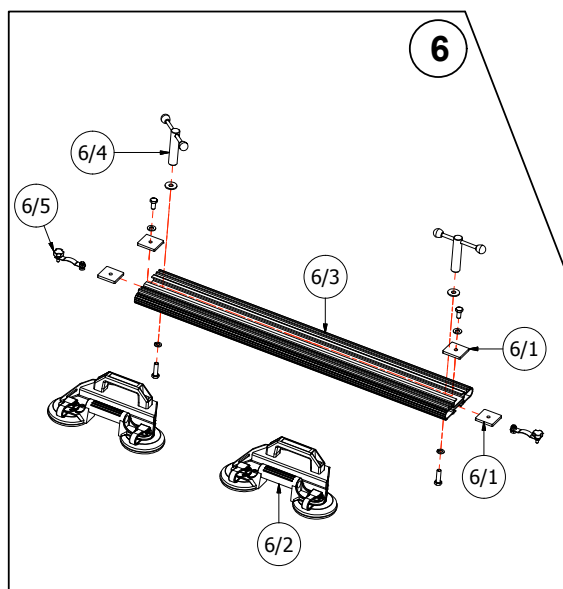
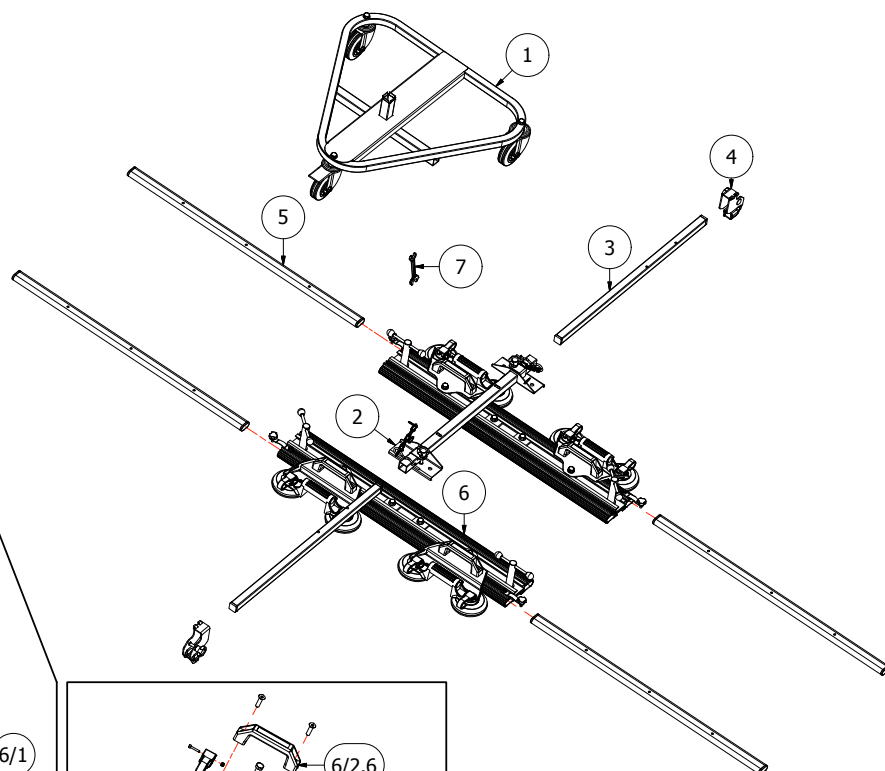
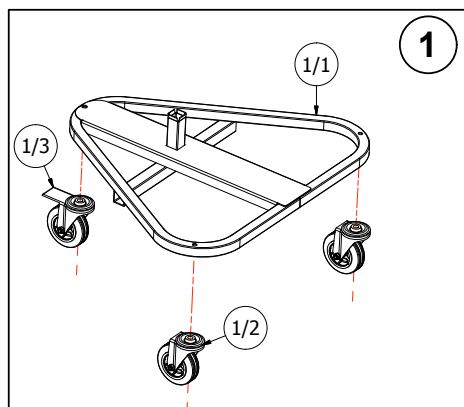
Pour une adhérence correcte des caoutchoucs des ventouses(**A**) elles doivent être nettoyées.

Dans le cas où elles seraient usées ou endommagées, les remplacer; vérifier en outre l'efficacité des manivelles et des pommeaux de blocage.



6.1 Pièces de rechange

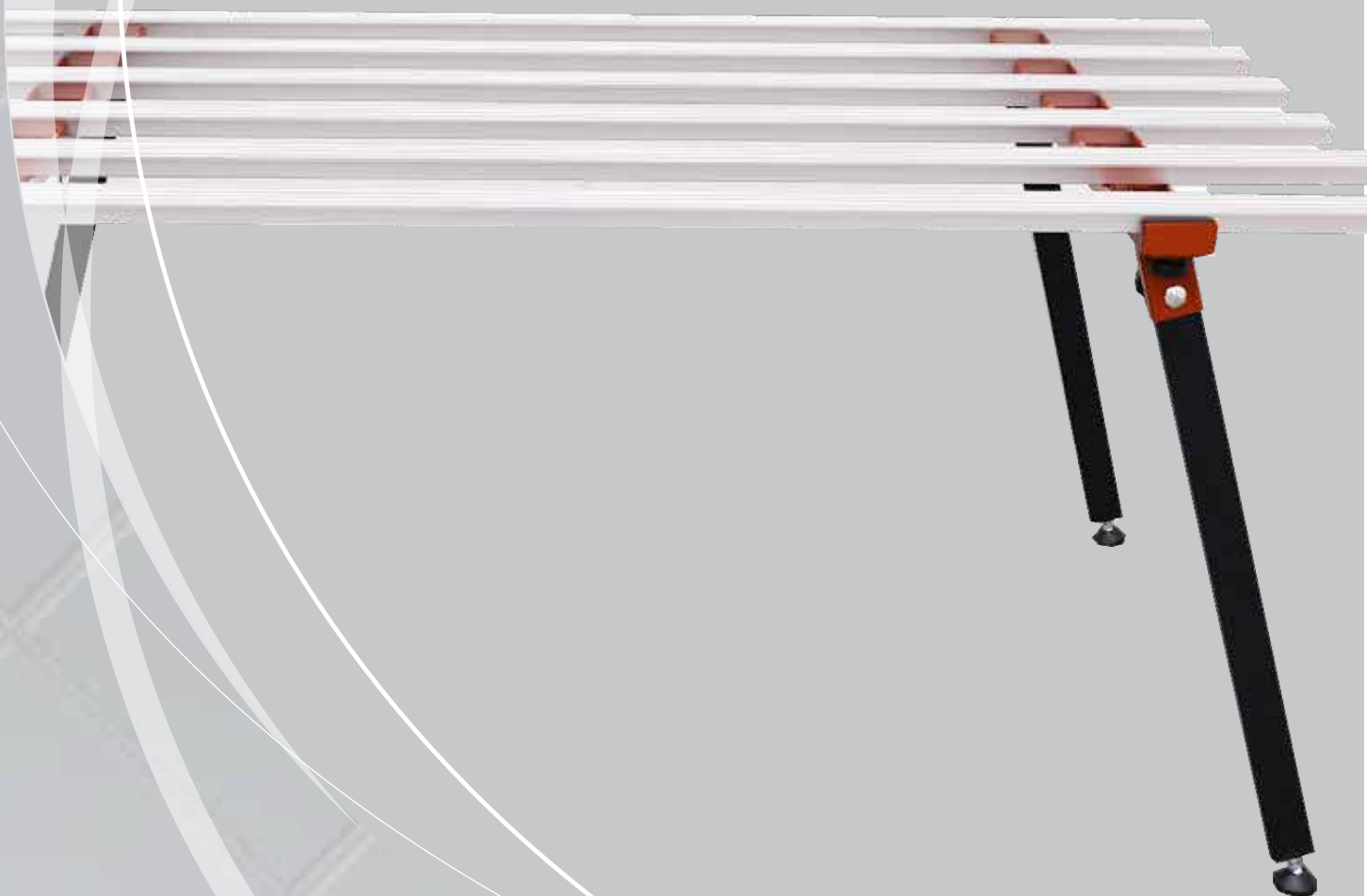
ELEM.	COD. ARTICLE	DESCRIPTION
1	169CAR	CHARIOT
1/1	169CA01D	CHASSIS CHARIOT
1/2	315GS05C	ROUE TOURNANTE
1/3	315GS05C1	ROUE TOURNANTE AVEC FREIN
2	169DT02A	TRAVERSE
3	169DT03A	PIED TELESCOPIQUE
4	169DT04A	JOUE DE SECURITE
5	169DT05A	TUBE OVAL
6	169DTL150ATEC	GROUPE PROFILS+ BIVENTOUSES
6/1	108LA06D	ETRIER BLOC TELESCOPE
6/2	169DT01A	GROUPE BIVENTOUSES
6/3	169DT02S	PROFILE ALUMINIUM
6/4	305MA06A	MANIVELLE
6/5	314FL02A	RESSORT FLEX
6/2.1	108LA06D	ETRIER BLOCAGE TELESCOP
6/2.2	169DT01D	PORTE BIVENTOUSES
6/2.3	185AB01D	PORTE BIVENTOUSES
6/2.4	185GO01S	CAOUTCHOUC C/INSERE
6/2.5	305ML01D	MANVELLE LEVIER
6/2.6	306IP03C	POIGNEE A PONT
6/2.7	314PR10D	RESSORT CONIQUE
7	323CH01C	CHIAVE 13/17



F

BM 180

30
YEARS
1974 - 2004



Manuel d'Instructions Emploi et Entretien



2.4 "BM180" - Banc de travail

2.4.1 Utilisation correcte

Emploi

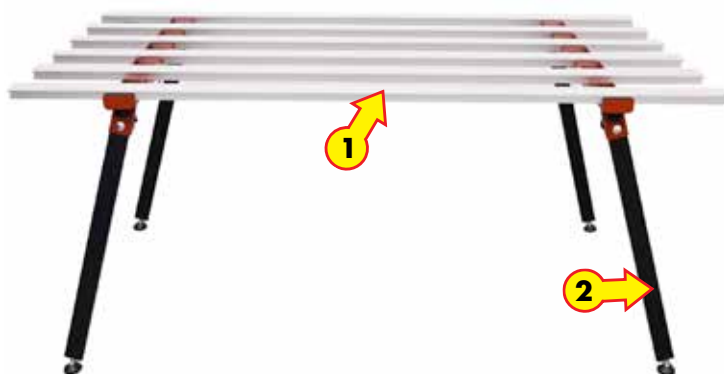
Le "BM180" est utilisé pour le travail de carrelages jusqu'à 1,5 mt. (5') x 1,8 mt. (5,9'). Le banc est modulaire et en conjuguant deux bancs il est possible de travailler jusqu'à 1,5 mt. (5') x 3,6 mt. (11,8').



L'APPAREIL NE PEUT PAS ETRE UTILISE POUR D'AUTRES TYPES D'EMPLOIS SANS L'AUTORISATION DE RAIMONDI S.P.A. QUI NE SERA PAS TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS DERIVANTS D'UNE UTILISATION IMPROPRE DE L'APPAREIL.

2.4.2 Description des groupes

L'appareil "BM180" est constitué d'une série de groupes:



- 1** *Lamelles en aluminium*
- 2** *Jambes*

3.2 Montage



POUR CES OPERATIONS ENDOSSER LES GANTS DE PROTECTION ET LES CHAUSSURES DE SECURITE.



Retirer les composants de l'emballage et vérifier qu'il n'y ait pas de parties brisées ou endommagées, assembler les 4 jambes (A) dans les supports (B) et serrer à fond les pommeaux (C). Positionner une lamelle en aluminium (D) au centre du support (E) et serrer à fond le pommeau (F).



Soulever la structure et fixer la lamelle (D) à l'autre support et serrer à fond le pommeau, procéder au montage des lamelles d'aluminium restantes. Régler les pieds (G) de façon à obtenir un plan de travail stable.

3.2.1 Union de plusieurs bancs



POUR CES OPERATIONS ENDOSSER LES GANTS DE PROTECTION ET LES CHAUSSURES DE SECURITE.



S'ASSURER AVANT TOUT EMPLOI QUE LE BANC DE TRAVAIL SOIT LIVELLE ET STABLE.

Accoster deux ou plusieurs bancs et les unir avec les étriers prévus à cet effet, vérifier enfin que les pieds soient réglés à la juste hauteur de façon à former un plan stable.

4.1 Utilisation



POUR CES OPERATIONS ENDOSSER LES GANTS DE PROTECTION ET LES CHAUSSURES DE SECURITE.



S'ASSURER AVANT TOUT EMPLOI QUE LE BANC DE TRAVAIL SOIT LIVELLE ET STABLE.

Selon le type de traitement que l'on veut effectuer, il est possible de régler deux lamelles du plan.

En cas de découpe avec un graveur "FREE-CUT" il est conseillé d'effectuer l'incision en correspondance des lamelles en aluminium; si nécessaire il est possible de mettre côte à côte deux lamelles pour avoir une meilleure surface d'appui.

En cas de coupure avec "FREE-FLEX" il est conseillé de positionner la barre de façon à ce que le disque passe entre les deux lamelles (A).



6.1 Pièces de rechange

ELEM.	COD. ARTICOLO	DESCRIPTION
1	113PT01D3A	PROF.ALUM. AVEC ETRIER PLAN BANC MAXI
2	305PF22C	POMMEAU FEMELLE D.60 M10 4 LOBI
3	305PM20C	POMMEAU MALE D.40 M8X25 3 LOBI
4	311SI14A	JAMBE AVEC PIED REG.BANC MAXI
5	394PB01D	PORTE BARRE V.BRIQUE BANC MAXI
6	394PM01A	ETRIER AVEC POMMEAUX POUR BANC MAXI
7	900TTDE10F	VITE TTDE UNI 5732 DIN 603 10X30 ZB

